



LES QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES SUR LA PRÉ-MATERNELLE.

Bureau de l'éducation de la petite enfance

QUESTION	Réponse
Combien ça coûte ?	IL N'Y A AUCUN COÛT.
Quels sont les jours et les heures ?	LA PRÉ-MATERNELLE EST UN PROGRAMME QUI SE DÉROULE DE SEPTEMBRE À JUIN, SELON LE CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE DU DISTRICT SCOLAIRE. PEUVENT VARIER SELON LE LIEU, MAIS LES HORAIRES GÉNÉRAUX SONT LES SUIVANTS : LUNDI - JEUDI, 8H30-15H00 VENDREDI, 8H30-12H30
Mon enfant aura-t-il droit à un déjeuner ?	LE PETIT-DÉJEUNER, LE DÉJEUNER ET LE GOÛTER SERONT OFFERTS À VOTRE ENFANT SANS FRAIS POUR VOUS. CE SERVICE EST FOURNI PAR LE PROGRAMME ALIMENTAIRE POUR LA GARDE D'ENFANTS ET D'ADULTES (CACFP).
Est-ce qu'il y a un service de bus scolaire ?	LES SERVICES DE TRANSPORT PAR LE DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE NE SONT PAS FOURNIS POUR LES ENFANTS DE LA PREMATERNELLE.
Pourrai-je rencontrer l'enseignant de mon enfant et voir sa classe avant le premier jour d'école ?	OUI, LES PARENTS DES ENFANTS NOUVELLEMENT INSCRITS AURONT CETTE POSSIBILITÉ LORS D'UNE RÉUNION D'ORIENTATION PRÉVUE ENTRE LE PARENT ET L'ENSEIGNANT.
Les parents doivent-ils compléter une nouvelle demande d'inscription à l'école prématernelle si l'enfant revient au programme pour une deuxième année ?	LA PLUPART DES PARENTS N'ONT PAS À REMPLIR UNE NOUVELLE DEMANDE ; CEPENDANT, UNE MISE À JOUR DES DOCUMENTS PEUT ÊTRE EXIGÉS.
Quel est l'âge des enfants de l'école préscolaire ?	UN ENFANT DOIT AVOIR AU MOINS 3 ANS AU PLUS TARD LE 1ER SEPTEMBRE DE L'ANNÉE OÙ IL SOUHAITE S'INSCRIRE EN PRÉMATERNELLE. SI UN ENFANT A 5 ANS LE 1ER SEPTEMBRE OU AVANT, IL DOIT ÊTRE INSCRIT EN MATERNELLE. SI UN ENFANT ATTEINT L'ÂGE DE 5 ANS LE 2 SEPTEMBRE OU APRÈS, IL EST ÉLIGIBLE POUR LA PRÉMATERNELLE.



LES QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES SUR LA PRÉ-MATERNELLE.

Bureau de l'éducation de la petite enfance

QUESTION	Réponse
<i>Les uniformes sont-ils obligatoires ?</i>	LES UNIFORMES NE SONT PAS OBLIGATOIRES POUR LES ÉLÈVES DE LA PREMATERNELLE. CEPENDANT, CERTAINS DIRECTEURS D'ÉCOLE EXIGENT QUE LES ENFANTS DE LA PREMATERNELLE PORTENT LES COULEURS DE L'UNIFORME DE L'ÉCOLE. L'INFORMATION SUR L'UNIFORME SERA DISCUTÉE LORS DE L'ORIENTATION DES PARENTS.
<i>Quand saurai-je si l'admission de mon enfant au programme est acceptée ?</i>	VOUS SEREZ INFORMÉ PAR COURRIER, PAR TÉLÉPHONE OU PAR COURRIEL DE L'ACCEPTATION DE VOTRE ENFANT OU DE SON STATUT SUR LA LISTE D'ATTENTE DANS LES 6 SEMAINES SUIVANT L'ENVOI DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION DÛMENT REMPLIE DE VOTRE ENFANT. LA NOTIFICATION PEUT ÊTRE RETARDÉE EN FONCTION DE LA PÉRIODE DE L'ANNÉE À LAQUELLE VOTRE DEMANDE A ÉTÉ SOUMISE.
<i>Pourquoi mon enfant est-il sur la liste d'attente et combien de temps mon enfant peut-il y rester ?</i>	CHAQUE EMPLACEMENT A UNE CAPACITÉ MAXIMALE FINANCÉE. LISTE D'ATTENTE EST ÉTABLIE LORSQUE LE NOMBRE DE DEMANDES DÉPASSE LA CAPACITÉ. IL EST POSSIBLE POUR UN ENFANT PEUT RESTER SUR LA LISTE D'ATTENTE PENDANT TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE. L'ADMISSION D'UN ENFANT SUR LISTE D'ATTENTE EN PRÉ-MATERNELLE DÉPEND DU FAIT QU'UN AUTRE ENFANT QUITTE LE PROGRAMME À UN ENDROIT PARTICULIER. LORSQU'UNE OUVERTURE UNE FAMILLE INSCRITE SUR LA LISTE D'ATTENTE POUR CE SITE PARTICULIER EST CONTACTÉE.
<i>Quelles sont les conditions d'admissibilité ?</i>	RÉSIDENCE À PHILADELPHIE ÂGE (VOIR CI-DESSUS) -REVENU FAMILIAL (L'INDICE DE REVENU, DÉTERMINÉ PAR L'INDICE FÉDÉRAL DE PAUVRETÉ FÉDÉRAL, EST PUBLIÉ CHAQUE JANVIER DANS LE REGISTRE FÉDÉRAL PAR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES , ET EST DISPONIBLE EN LIGNE SUR WWW.HHS.GOV .)